

COMITE TECHNIQUE LOCAL du 14 octobre 2013
DECLARATION LIMINAIRE

FO DGFIP 67, des élus des deux filières en CAPL et en CTL !
FO DGFIP 67, des élus dans les 3 CAPL !

Monsieur le Président,

La démarche stratégique n'est rien d'autre que la mise en musique d'une politique de diminution de tous les moyens, rejoignant en cela un plan d'ensemble plus vaste défini par la MAP (Modernisation de l'Action Publique).

Si nous nous en tenons aux discours, ce projet tient lieu de baguette magique.

Aucun plan d'action ou mesures concrètes n'ont été dévoilé par le Directeur général qui se garde bien d'aborder les sujets de fond comme la réalité de l'exercice des missions ou l'implantation future des postes comptables et des services.

Mais les agents savent pertinemment que leur avenir sera obéré par la dure réalité entre réduction des effectifs et réductions budgétaires.

Et toute la poudre aux yeux en stock, nationalement comme localement (cf les grands messes où tous les agents du département avaient ordre de se rendre), ne suffira pas à nous faire croire que tout va s'arranger.

En effet, sans abondement des moyens humains et budgétaires, la DGFIP aura surtout **une démarche claudicante**, à défaut d'être stratégique.

D'ailleurs, les dernières annonces montrent clairement que le Ministère des Finances, en général, et les agents de la DGFIP, en particulier, supporteront encore une part important de l'austérité budgétaire :

- 1998 suppressions d'emplois supplémentaires pour 2014 à la DGFIP, soit 9 116 emplois en 4 ans, 26 838 depuis 2002
- Les crédits de fonctionnement du Ministère sont réduits de 50 millions d'euros pour 2014, sachant, comme vous l'avez-vous-même souligné lors des réunions stratégiques, que le budget local a déjà diminué de 30 % en 2 ans (2012-2013)

- Les crédits affectés spécifiquement à la reconnaissance des qualifications, diminués de 50% en 2013, sont de nouveaux amputés
- Le gel de la valeur du point d'indice est encore en vigueur, pour la 4^{ème} année consécutive.

Les premiers points à l'ordre du jour de ce CTL, s'inscrivent parfaitement dans ce contexte de démarche pseudo- stratégique et d'austérité budgétaire.

Le premier, vous l'avez nommé « projets de réorganisations des structures ». Une terminologie bien plate et bien anodine pour parler de suppressions, fusions et regroupements de structures, ainsi que des déplacements de collègues qui vont avec !

Par principe, les élus FO DGFIP 67 ne peuvent accepter ce recul du service public républicain et les changements d'affectation de collègues qui n'ont rien demandé !

Le second point à l'ordre du jour concerne la situation budgétaire.

Dors et déjà, nous pouvons vous faire remonter la situation de certains CFP qui est bien révélatrice de la situation de nos services sur des fournitures les plus basiques : stylos distribués au compte goutte (on va bientôt revenir à l'époque où il fallait ramener le stylo vide pour en avoir un neuf), 1 marqueur par service (pas un de plus), plus de rollers de correction mais les bons vieux typex qui font des pâtés et sèchent en 5 minutes car il reste du stock, récup de pochettes cartonnées anciennes pour économiser l'achat de nouvelles, le scotch se distribue rouleau par rouleau à chaque agent (parfois il faut insister plusieurs fois) et cerise sur le gâteau, les agrafes ne se donnent plus par boîte, même petite, mais par barrette !

La paupérisation de l'administration est déjà bien entamée (fournitures, imprimantes, papier, etc...). Nous la vivons au quotidien. Le point sur la situation budgétaire 2013 va être vite fait !

Les élus du personnel FO DGFIP 67 s'oppose fermement à toutes ces politiques d'austérité qui sapent, années après années, les conditions de travail des collègues.

FO DGFIP 67 refuse que la DGFIP absorbe de nouvelles suppressions, fusions et regroupements en écrasant les agents avec de nouvelles suppressions d'emplois, avec une nouvelle année de gel du point d'indice, avec des promotions en berne, et avec un nouveau recul sur les retraites !

Section FO DGFIP 67

BULLETIN D'ADHESION

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

à retourner par la sacoche à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

NOM : PRENOM :

site national : www.fo-dgfip.fr/

Grade : Echelon : Indice :



AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à : le
(signature)

→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.55.60

